

Rentrée 2020

LA MAISON DES LYCEENS DE JACQUES DOLLE

NOTE A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES

La Maison des Lycéens (MDL) est un outil au service des lycéens. C'est une association dite « loi 1901 » placée sous la responsabilité des élèves. Elle aide au développement de la vie culturelle au lycée. Elle se substitue aux Foyers Socio-éducatifs (FSE) qui pourraient encore exister (BO spécial n°1 du 4 février 2010).

La MDL est **créée, organisée, animée et gérée par les élèves**, avec l'aide d'adultes.

Elle a pour but :

- de permettre le **développement de la vie culturelle et artistique et l'action humanitaire** au sein de l'établissement, notamment en portant des initiatives de différentes natures ;
- de favoriser le **développement de la personnalité de chacun et l'exercice de la citoyenneté** en participant aux instances de l'association ;
- de développer les **relations sociales, les pratiques démocratiques et la communication** dans l'établissement.

La MDL est dirigée par un Conseil d'Administration (CA) composé d'élèves volontaires. Le CA est l'exécutif de l'association Maison des Lycéens. Il veille à la gestion de l'association dans le but de mettre en œuvre les décisions prises lors de l'assemblée générale.

Tous les élèves peuvent adhérer à l'association Maison des Lycées. Ils deviennent alors adhérents et reçoivent une carte d'adhérent. Ils peuvent participer à toutes les activités et profiter de ses avantages.

La cotisation annuelle à la Maison des Lycéens Jacques Dolle est fixée à 3€ pour l'année scolaire .

Les élèves qui souhaitent adhérer peuvent le faire en apportant la fiche d'inscription à la vie scolaire avec **le chèque** (pas d'espèces) à l'ordre de la Maison des Lycéens du LP Jacques Dolle.

D'avance, je vous en remercie.

Le Proviseur

NOM DE L'ELEVE : CLASSE :

Agrafez le chèque ici